Accusé de réception en préfecture
095-200058485-20250408-D_2025_052-DE
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025

BUDGET ANNEXE ENERGIES 2025

BUDGET ANNEXE ENERGIES 2025

Sommaire

Introduction 3

I. Dépenses de fonctionnement 4

1. Charges à caractère général (chapitre 011) 4
2. Charges de personnel (chapitre 012) 4
3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65) 4
4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) 4

II. Recettes de fonctionnement 5

1. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70) 5
2. Autres produits de gestion courante (chapitre 75) 5
3. Atténuations de charges (chapitre 013) 5
4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) 5
5. Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002) 5

III. Dépenses d'investissement 6

1. Immobilisations corporelles (chapitre 21) 6
2. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) 6

IV. Recettes d'investissement 7

1. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) 7
2. Solde d'exécution positif reporté (chapitre 001) 7

Introduction

A compter du 1er janvier 2023, la Communauté d'agglomération est compétente en termes de « création, aménagement, développement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ».

Le BP 2025 intègre l'affectation du résultat de l'exercice précédent.

Le BP 2025 se définit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	485 100,00	773 778,46
Investissement	30 000,00	233 736,14
TOTAL	**515 100,00**	**1 007 514,60**

Le budget annexe Energie est en suréquilibre.

Il n'y a pas de dette sur le budget annexe Energies.

I. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
011	Charges à caractère général	133 000,00 €	332 100,00 €	149,70%	68,46%
012	Charges de personnel	120 000,00 €	120 000,00 €	0,00%	24,74%
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	3 000,00 €	29900,00%	0,62%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €	30 000,00 €	-25,00%	6,18%
023	Virement à la section d'investissement	81 990,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
	TOTAL	**375 000,00 €**	**485 100,00 €**	**29,36%**	**100,00%**

1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général inscrites au BP 2025 sont de 332 K€ et comprennent notamment les dépenses suivantes :

- Les études pour le développement des réseaux de chaleur (144 K€),
- Les frais liés au contrôle de l'exploitation (127 K€),
- Redevance d'occupation (18 K€),
- Autres (taxes, honoraires …) (43 K€).

2. Charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel inscrites au BP 2025 sont de 120 K€.

3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante inscrites au BP 2025 sont de 3 000 € et concernent les écritures d'ajustement sur la paie.

4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2025 sont de 30 K€ et correspondent aux amortissements des immobilisations.

II. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 000,00 €	27 000,00 €	8,00%	3,49%
75	Autres produits de gestion courante	330 000,00 €	413 000,00 €	25,15%	53,37%
013	Atténuations de charges	0,00 €	1 000,00 €		0,13%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	20 000,00 €	8 000,00 €	-60,00%	1,03%
002	Résultat de fonctionnement reporté	187 596,55 €	324 778,46 €	73,13%	41,97%
	TOTAL	**562 596,55 €**	**773 778,46 €**	**37,54%**	**100,00%**

1. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les produits des services, du domaine et ventes diverses inscrits au BP 2025 sont de 27 K€ et correspondent à la redevance d'occupation du domaine public.

2. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante inscrits au BP 2025 sont de 413 K€ et correspondent à la redevance du concessionnaire.

3. Atténuations de charges (chapitre 013)

Les atténuations de charges au BP 2025 sont de 1 000 € et correspondent aux remboursements concernant les ressources humaines.

4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2025 sont de 8 K€ et concernent l'amortissement des subventions d'investissement.

5. Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002)

Le résultat de fonctionnement reporté inscrit au BP 2025 est de 325 K€.

III. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
21	Immobilisations corporelles	81 990,00 €	22 000,00 €	-73,17%	73,33%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	20 000,00 €	8 000,00 €	-60,00%	26,67%
	TOTAL	**121 990,00 €**	**30 000,00 €**	**-75,41%**	**100,00%**

1. Immobilisations corporelles (chapitre 21)

Les immobilisations corporelles inscrites au BP 2025 sont de 22 K€ et concernent l'acquisition d'un terrain pour l'extension de la chaufferie biomasse.

2. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2025 sont de 8 K€ et concernent l'amortissement des subventions d'investissement.

IV. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution	Répartition
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €	30 000,00 €	-25,00%	12,83%
021	Virement de la section de fonctionnement	81 990,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
001	Solde d'exécution positif reporté	185 171,49 €	203 736,14 €	10,03%	87,17%
	TOTAL	**307 161,49 €**	**233 736,14 €**	**-23,90%**	**100,00%**

1. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2025 sont de 30 K€ et correspondent aux amortissements des immobilisations.

2. Solde d'exécution positif reporté (chapitre 001)

Le solde d'exécution positif reporté inscrit au BP 2025 est de 204 K€.